



Accueil des enfants chez le père

Par **Angélique**, le **11/04/2012** à **15:18**

Bonjour,rnrnUne chambre de 16m2 dans un appartement est aménagée pour recevoir 2 enfants à coucher lors des gardes de week-end 1 semaine sur 2 et la moitié des vacances avec matelas, draps, couettes et oreillers ... rnrnEst ce que la présence de sommiers est obligatoire ? les deux enfants peuvent t'ils dormir dans la même pièce ? rnrnMerci.

Par **citoyenalpha**, le **11/04/2012** à **15:48**

Bonjourrnrnaucune règle légale en la matière. Ceci est laissé à l'appréciation du magistrat.rnrntoutefois le sommier semble préférable. 2 mineurs peuvent dormir dans la même chambre le magistrat appréciera l'âge des mineurs et la situation du parent et sa volonté d'aménagement. rnrnRestant à votre disposition